

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
**Délibération n°DC2019/119**

Nombres de membres :

En exercice : 124

Présents : 68

Votants : 71

**POUR : 71(100%)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

Le dix-neuf décembre deux mille dix-neuf, le Conseil  
Communautaire, s'est réuni à Vouziers sous la présidence  
de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 11/12/2019

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames BAUDART Martine, COURAULT Josette, FOURCART Marie Hélène, GERARD Brigitte, LESUEUR Patricia, MERCIER Agnès, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, ROGER Magali, THOMAS Andrée et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, AUDEGOND Mickael, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CARRE Joel, CARTELET Michel, COLSON Dominique, DANNEAUX Dominique, DEBOURCES Claude, DEGLAIRE Gérard, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, GALTIER Claude, GIRONDELOT Bernard, GOMEZ Jean Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HUREAU Benoit, JUILLET Bruno, LAURENT CHAUVET Pierre, LEONI Alain, LESOILLE Patrick, LOUIS Jean Marc, MANCEAUX Christophe, MATHIAS Frédéric, MENDES Michel, MIELCAREK Christian, NIZET Daniel, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PHILIPPE Ludovic, PIERSON Florent, POTRON Francis, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RENARD Damien, ROBIN Dominique, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, THIERY Pierre, VAIRY Lionel.

Représentés : Mme ANDREY Danielle donne pouvoir à M. BEBIN Patrick ; M. CANIVENQ Roland donne pouvoir à M. SIGNORET Francis ; Mme JACQUET Ghislaine donne pouvoir à M. MATHIAS Frédéric.

**OBJET : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET DE  
MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE DE VOUZIERS ET AUTORISATION DE  
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2018/084/026 du 18/10/18 portant modification des statuts et extension des compétences de la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise dont « la création, l'aménagement et la gestion de Maisons de santé pluriprofessionnelle » ;

Considérant le projet de santé porté par les professionnels de santé de Vouziers, approuvé en comité départementale de l'Agence Régionale de Santé ;

Vu la délibération n°DC2019/104 du Conseil communautaire du 16/10/2019

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire APPROUVE le plan de financement prévisionnel modifié suivant :

.../...

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Travaux	485 100,00 €	Etat DSIL 2019	60 000,00 €
Parking	200 000,00 €	Etat DETR 2020	157 573,00 €
Honoraires	102 765,00 €	Région Grand Est (parking non éligible)	150 000,00 €
		LEADER	100 000,00 €
		CD08 - Contrat de territoire	110 000,00 €
		Autofinancement	210 292,00 €
	<b>787 865,00 €</b>		<b>787 865,00 €</b>

- AUTORISE le Président à solliciter des subventions auprès du programme LEADER, de l'Etat, de la Région Grand Est, du Conseil Départemental et de tout autre partenaire potentiel
- CHARGE le Président à signer tous les actes à intervenir.

**Le Président,**

**Francis SIGNORET**

Par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Yann DUGARD

